

„ publique a été étroitement alliée avec la
„ Couronne de France, quand leurs in-
„ terêts mutuels les unissoient ensemble :
„ mais qu'elles n'avoient pû avoir l'hon-
„ neur de conserver continuellement l'af-
„ fection de Sa M. comme ils avoient
„ fait celle de ses predecesseurs. Qu'elles
„ ont souhaité la conservation de la Paix
„ Générale, sur les conditions d'une sûreté
„ raisonnable pour leur Etat. Que la négo-
„ ciation entamée pour chercher les expe-
„ dients de cette sûreté, ayant été rompuë,
„ & les Païs Bas qui servoient de Barriere
„ à leur Repub'ique se trouvant occupez
„ par les troupes de France; Leurs H. P.
„ avoient été dans la necessité d'armer
„ pour leur défense, & de demander assi-
„ stance à leurs Amis & Alliez. Que dans
„ cette situation L. H. P. croyent qu'il se-
„ roit inutile d'envoyer à Sa M. ni de re-
„ cevoir aucun Ambassadeur de sa part ;
„ parce que L. H. P. se sont engagées de
„ n'entrer dans aucune négociation par-
„ ticuliere, n'étant plus en liberté de rien
„ traiter sans la participation de leurs Al-
„ liez. * Ensuite elles disent, que L. H.
„ P. avant la mort de Sa M. B. avoient
„ autant de liberté qu'elles en ont presen-
„ tement, pour délibérer & prendre telles
„ mesures, qu'elles jugeront convenables
„ à leurs intérêts. Qu'elles déplorent le
„ malheur de se voir privées de la dire-
„ ction & de la conduite de ce Prince,
„ dont la Republique n'oubliera jamais la
II. Partie. R valeur

* Avant le Traité d'Alliance leurs H. P.
avoient également refusé de traiter de leurs in-
terêts particuliers.